

LE MODÈLE EUROPÉEN DE MICROCRÉDIT

MARIA NOWAK*

Dans le *Rapport moral sur l'argent dans le monde 2003-2004*, j'avais brossé l'état des lieux du microcrédit en France et en Europe. Depuis, le secteur a continué à se développer très rapidement et il semble utile d'aller plus loin, en se posant trois questions : existe-t-il un modèle européen du microcrédit ? quelles sont les conditions et les risques relatifs à son développement ? quelles perspectives peut-on tracer ? C'est l'objet du présent article.

EXISTE-T-IL UN MODÈLE EUROPÉEN DU MICROCRÉDIT ?

Basé sur la première équation que l'on apprend en économie (travail + capital = création de richesses), le microcrédit est une idée universelle, aussi valable pour les pays développés

en pleine désindustrialisation que pour les pays du Sud où le travail indépendant reste la forme dominante d'organisation économique.

Les modèles institutionnels de microcrédit sont très variés en Europe. On peut en citer plusieurs exemples :

- en Europe Centrale, grâce aux lignes de crédit de la Banque européenne pour la reconstruction et le développement (Berd) et à l'assistance technique financée par la Commission européenne, beaucoup de banques commerciales ont ouvert un guichet de microcrédit. Cette même idée de guichet spécialisé pour le segment supérieur des microentreprises est mise en place en Finlande par Finnvera, une institution publique qui finance des petites entreprises et notamment des entreprises créées par les femmes ;
- des banques spécialisées en microfinance ont été fondées sur le modèle testé par IPC en Amérique Latine et forment la chaîne de ProCredit Bank

* Présidente de l'Association pour le droit à l'initiative économique (Adie) et du Réseau européen de la microfinance.

en Albanie, Bosnie, Bulgarie, Roumanie... Elles offrent tous les services : épargne, crédit, transfert de fonds, à une clientèle populaire. Tout en couvrant leurs coûts, elles visent le développement à long terme, plutôt que la rentabilité immédiate, et leur activité croît à un rythme accéléré. Des agences d'aide internationale ou bilatérale (International Finance Corporation - IFC, Berd, KfW) et des banques commerciales participent à leur capital ;

- les caisses d'épargne espagnoles qui ont une longue tradition de crédit social sont entrées dans le jeu et développent très rapidement leur activité soit directement comme la Caixa ou la Caja Granada, soit à travers des fondations comme Un Sol Mon créé par la Caixa de Catalunya. Dans les deux cas, elles travaillent en partenariat avec des organisations non gouvernementales (ONG) ou des institutions sociales de toutes sortes. Pour développer plus rapidement encore leur portefeuille de projets, certaines envisagent de « franchiser » leurs partenaires ;

- dans plusieurs pays d'Europe Centrale, les coopératives d'épargne-crédit, créées dans les années 1990, ont connu un développement important. C'est le cas des SKOK en Pologne, qui comptent plus de 1 million de membres. Les coopératives d'épargne-crédit étaient également très développées en Roumanie où le gouvernement a décidé de leur enlever le droit de collecter l'épargne des membres, ce qui les condamne à disparaître ;

- enfin, dans beaucoup de pays européens, il existe des institutions de microfinance (IMF) non bancaires qui, en règle générale, visent le segment de clientèle le plus démuné et le plus

difficile à atteindre pour les banques. Elles ne sont pas, pour autant, condamnées à la précarité. Beaucoup d'entre elles, tout au moins en Europe Centrale et Orientale, couvrent leurs coûts en restant fidèles à leur cible. C'est le cas, par exemple, de Prizma ou de Mi Bospo en Bosnie. En France, l'Association pour le droit à l'initiative économique (Adie) a mis au point un modèle original de partenariat avec les banques. Elle a dû, pour cela, obtenir un amendement à la loi bancaire qui lui permet désormais d'emprunter pour prêter. Le dé plafonnement des taux d'intérêt sur les prêts accordés aux entreprises individuelles, voté dans le cadre de la loi sur les PME en 2005, devrait lui permettre de couvrir une part plus large de ses coûts de crédit.

Dans tous les cas, les modèles de microcrédit sont liés au contexte national. Il est clair que l'effondrement du système communiste et l'appui financier et technique de l'aide internationale ont joué un rôle déterminant en Europe Centrale et Orientale. Certains pays, comme la Bosnie, en ont bénéficié plus que d'autres : depuis les accords de Dayton, les IMF, qui n'existaient pas il y a 10 ans, ont déboursé 500 000 microprêts et couvert, pour la plupart d'entre elles, leurs coûts. La microfinance fait désormais partie du paysage financier du pays. À l'inverse, l'attachement au modèle de travail salarié, l'imprégnation forte par l'approche de l'État-providence et l'infrastructure bancaire très développée de l'Europe de l'Ouest ont freiné le développement du microcrédit dans cette partie du continent.

La spécificité des pays de l'Union européenne reste, de façon transitoire,

la nécessité de l'accompagnement, correspondant à un appui en matière de démarches administratives, de gestion et de marketing. Cet accompagnement est lié autant à la population cible marquée par des années de chômage qu'à la complexité de l'environnement administratif conçu pour les grandes entreprises et peu adapté au travail indépendant.

RISQUES ET EXIGENCES DU DÉVELOPPEMENT DU MICROCRÉDIT

Dans notre société surmédianisée, le premier danger est de céder à la mode et d'appeler microcrédit toute forme de petit crédit bancaire. En créant une bulle de communication occultant la réalité, on peut perdre l'occasion de faire du microcrédit un instrument de progrès social. C'est un danger réel, si l'on ne garde pas les pieds bien ancrés dans la réalité et si l'on se focalise trop sur les segments de marché supérieurs servis par les organismes bancaires et sur un *rating* purement financier. L'ouverture du marché à tous les acteurs de la microfinance n'empêche pas, au contraire, de perfectionner sans cesse ensemble les méthodes et d'abaisser les coûts opérationnels du microcrédit. Ainsi, par exemple, les techniques de *scoring* du crédit à la consommation ont pu être adaptées au microcrédit professionnel. Cetelem a aidé l'Adie à définir, à partir de sa base de données, cinq profils de clients correspondant à des niveaux de risque différents. Cet outil d'aide à la décision permettra à l'association non

pas d'éliminer systématiquement les clients les plus risqués, mais de prendre les mesures de prévention nécessaires, en renforçant l'accompagnement du projet.

Le second risque est de pencher trop du côté social en bonifiant les taux et en comptant sur des fonds de garantie pour couvrir les impayés. C'est aussi un vrai danger car il correspond à des habitudes solidement établies de considérer les personnes démunies comme objets d'action sociale, exclues, par nature, de toute approche économique ou financière.

La seule façon de réussir et de rester fidèle à la double caractéristique du microcrédit : instrument d'action sociale permettant d'intervenir de façon pérenne et à très grande échelle, dans la mesure où il adopte une approche financière visant à couvrir ses coûts. Pour cela, il faut suivre et évaluer les performances sociales en même temps que les performances financières. Le Centre de la microfinance pour l'Europe Centrale et les nouveaux pays indépendants ainsi que Cerise (Comité d'échange, de réflexion et d'information sur les systèmes d'épargne-crédit), plate-forme qui regroupe les ONG françaises travaillant à l'international, ont fait des avancées considérables dans ce domaine. Elles ont défini des modes de gestion de la performance sociale intégrant l'étude du marché, le développement de nouveaux produits financiers, l'évaluation et le service aux clients, basés sur des études d'impact et des panels d'usagers. Certaines IMF ont mis désormais en place, à côté des scores financiers, des scores sociaux pour rester fidèles à leur clientèle. C'est le cas de Prizma, en

Bosnie, qui compte 12 000 clients actifs qui sont des femmes appartenant à la catégorie la plus démunie de la population. Pour rester fidèle à sa cible, Prizma utilise un score social basé sur 7 indicateurs de pauvreté, ce qui ne l'empêche pas, au contraire, de couvrir largement ses coûts. Son exemple, comme celui d'autres IMF, montre que le suivi des performances sociales améliore les performances financières, en retenant mieux les clients, en facilitant la croissance, en abaissant les coûts opérationnels et en prouvant à toutes les parties prenantes l'orientation sociale autant que financière du programme. En sens inverse, l'équilibre financier permet d'étendre et de pérenniser le programme de microcrédit, renforçant ainsi son orientation sociale.

LES PERSPECTIVES

Les perspectives futures de la microfinance peuvent être tracées en fonction de l'évolution de trois variables principales : la demande, le financement et l'environnement institutionnel.

Il est clair que la demande va continuer à croître, alimentée par la part croissante des services dans l'économie et dopée par les nouvelles technologies qui favorisent l'une et l'autre la création des petites unités de production ou de services. Elle va croître également comme l'une des voies de traitement du chômage, dans la mesure où l'évolution démographique de l'Europe ne permettra pas de continuer à pratiquer pendant longtemps « la dépense

passive de l'emploi ». Cette demande et l'offre correspondante vont, en même temps, se diversifier vers des prêts à caractère social et pas seulement professionnels (des expérimentations sont en cours en France sur ce sujet) vers la microassurance et vers d'autres services bancaires.

Le financement du développement de la microfinance devra être trouvé d'abord au sein des institutions elles-mêmes en améliorant leur efficacité, mais aussi auprès des banques et auprès des institutions publiques dont l'appui est indispensable au démarrage. La bonne nouvelle en la matière est le lancement, à compter de 2007, par la Commission européenne, de JEREMIE (*Joint European Resources for Micro and Medium Enterprises*), une initiative de la DG région et du Fonds européen d'investissement. Ce dispositif propose toute une gamme d'instruments financiers destinés au développement de la microfinance : participation aux fonds propres des IMF, lignes de crédit, garantie, assistance technique... Il faut espérer que la procédure de JEREMIE qui doit passer par les régions ne sera pas trop lourde et qu'elle favorisera les bonnes pratiques internationales. Il restera toujours à financer l'accompagnement, ce qui nécessitera l'appui du secteur public et des entreprises socialement responsables ainsi que du Fonds social européen.

Enfin, l'environnement institutionnel ne pourra qu'évoluer pour permettre aux nouvelles formes d'organisation de l'économie de se développer plus rapidement et aux institutions bancaires et non bancaires de répondre à leurs besoins. La

Roumanie vient de voter une loi sur la microfinance. La Bosnie se prépare à le faire. La France a levé le plafonnement des taux d'intérêt sur les prêts aux entreprises et autorise les associations à emprunter pour prêter. Mais, dans de nombreux pays, le développement du microcrédit est bridé par une législation inappropriée. Ainsi, en Italie, où l'idée du microcrédit est particulièrement bien reçue, par suite de la tradition historique (c'est à Padoue que saint Bernardin a fondé, au XIV^{ème} siècle, le premier mont-de-piété), les organisations non bancaires n'ont pas le droit de prêter, même sur leurs fonds propres. Le partenariat banque-association ou les coopératives prêtant aux membres seuls deviennent donc une quasi-obligation, à moins de créer, dès le début, une institution financière, ce qui semble plus facile en Italie qu'ailleurs.

Il serait souhaitable, comme l'a affirmé le président de la République française lors de la conférence du 20 juin 2005 sur le microcrédit, que le secrétariat du Comité de Bâle fasse l'inventaire des bonnes pratiques dans le domaine réglementaire pour faciliter et accélérer leur évolution.

Ainsi, la vague du microcrédit touche à présent, à juste titre, les pays développés. La révolution du micro-

crédit y est plus difficile qu'ailleurs dans la mesure où le volume de la demande est plus limité et la densité des banques plus grande. La nouvelle révolution économique n'a pas encore fait son chemin et l'Europe de l'Ouest, qui n'a pas connu la rupture historique de l'Europe Centrale et Orientale, reste plus marquée par la culture du salariat et de l'État-providence. Contrairement aux pays du Sud, on ne construit pas dans le vide des institutions nouvelles tablant sur la solidarité traditionnelle de la population et sur des technologies d'autant plus modernes que les infrastructures bancaires sont faibles. On essaye d'identifier la demande et de proposer des produits adaptés aux besoins spécifiques des population cibles distribués par un *continuum* d'intermédiaires variés bancaires et non bancaires. Le débat sur l'exclusion financière, les tentatives de développer le crédit social et la microassurance montrent, en France et dans d'autres pays d'Europe, l'énorme potentiel de la microfinance au service de la croissance et de la cohésion sociale. Encore s'agit-il de ne pas se tromper de chemin en essayant de faire entrer la microfinance dans le secteur financier tel qu'il fonctionne de façon classique et de plus en plus réglementé, mais de bâtir un secteur financier ouvert à tous en respectant l'objectif social et la démarche particulière de la microfinance.

